

300-20060602

ministre des Relations internationales
et ministre responsable de la

PROJET DE LOI N° 4 AUTEUR: Mme Monique Gagnon-Tremblay Francophonie
TITRE: Loi modifiant la Loi sur l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et la Loi sur l'Office franco québécois pour la jeunesse

- Présentation le : 2006-04-04
Consultations gén. ou part. à la _____ le _____
Dépôt du rapport de commission: _____
Motion de scission le : _____
Motion de report le : _____

- Adoption du principe le : 2006-05-18
Étude détaillée à la CI le 2006-06-01

- Dépôt du rapport de Commission le : 2006-06-02

Si amendement(s) en Commission : oui non Si amendement au titre : oui non

Si amendement(s) transmis en vertu de l'article 252 : oui non

de M _____ (... articles amendés)
de M _____ (... articles amendés)
de M _____ (... articles amendés)

- Prise en considération du rapport le : 2006-06-08

Amendements transmis en vertu de l'article 252 et qui ont été adoptés :

de M _____
de M _____
de M _____

Si amendement(s) en vertu de l'article 257 : oui non (... articles amendés)

- Adoption du projet de loi le: 2006-06-14

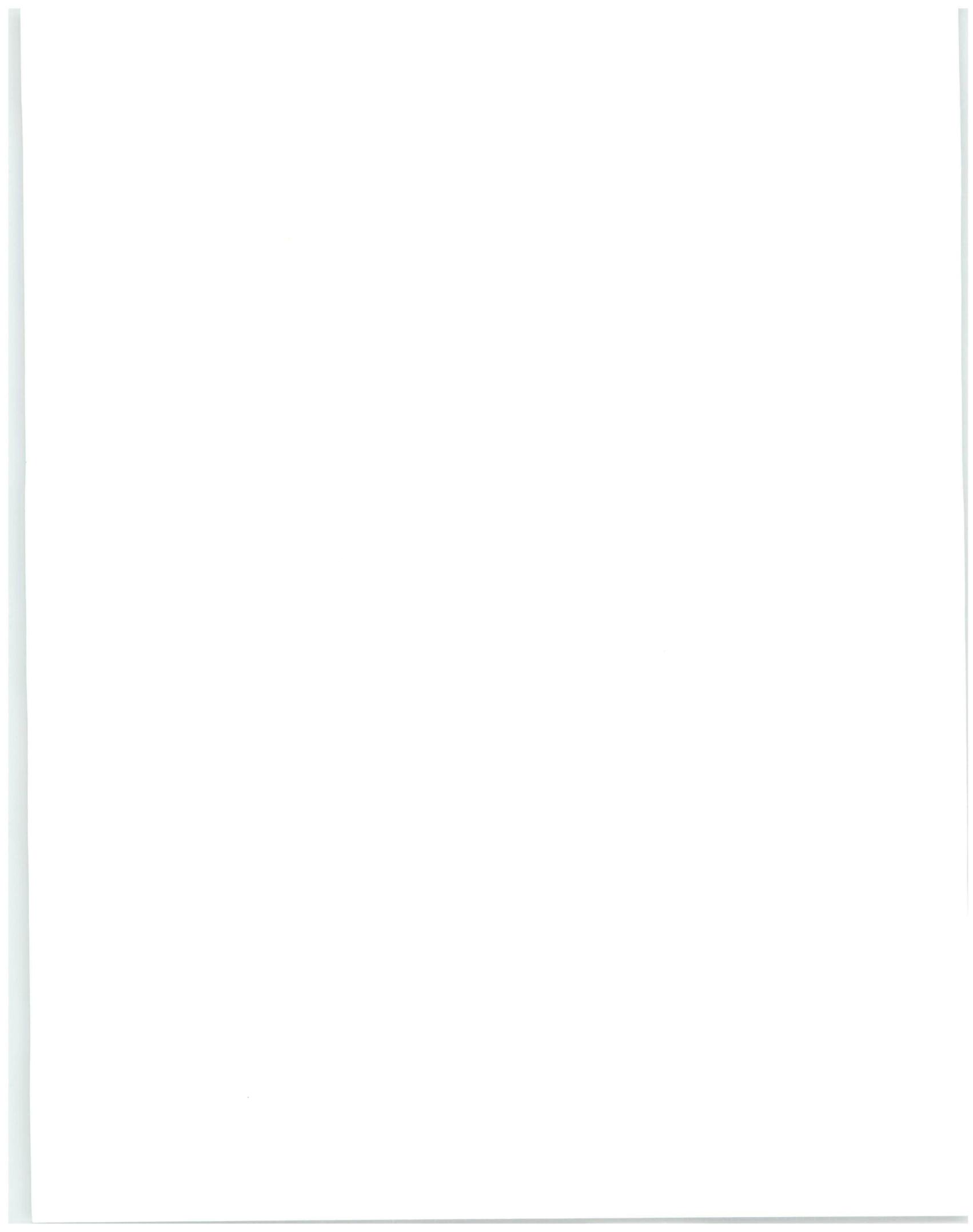
- Sanction du projet de loi le: 2006-06-14 (2006, c.13)

Motion de suspension des règles présentée le : _____

Feuille de temps jointe sur: _____

Feuille de vote jointe sur: _____

Autres: _____



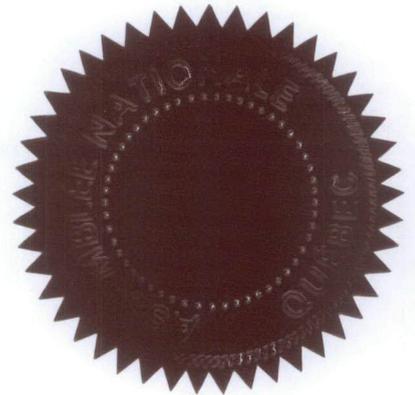


TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - DEUXIÈME SESSION

Commission des institutions

PROCÈS-VERBAL

Séance du jeudi 1^{er} juin 2006



Étude détaillée du projet de loi n^o 4,
*Loi modifiant la Loi sur l'Office Québec-Amériques
pour la jeunesse et la Loi sur l'Office franco-québécois pour la jeunesse*
(Adopté sans amendement)

1000

PROCÈS-VERBAL

Commission des institutions

Séance du jeudi 1^{er} juin 2006

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 4, *Loi modifiant la Loi sur l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et la Loi sur l'Office franco-québécois pour la jeunesse*. (Ordre de l'Assemblée, le 18 mai 2006)

Membres présents :

- M. Simard (Richelieu), président de la Commission et porte-parole de l'opposition officielle en matière de relations internationales
- M. Descoteaux (Groulx), vice-président de la Commission

- M. Bernier (Montmorency)
- M. Blackburn (Roberval)
- M. Bourdeau (Berthier) en remplacement de M. Valois (Joliette)
- Mme Charest (Matane)
- M. Gabias (Trois-Rivières)
- Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François), ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie

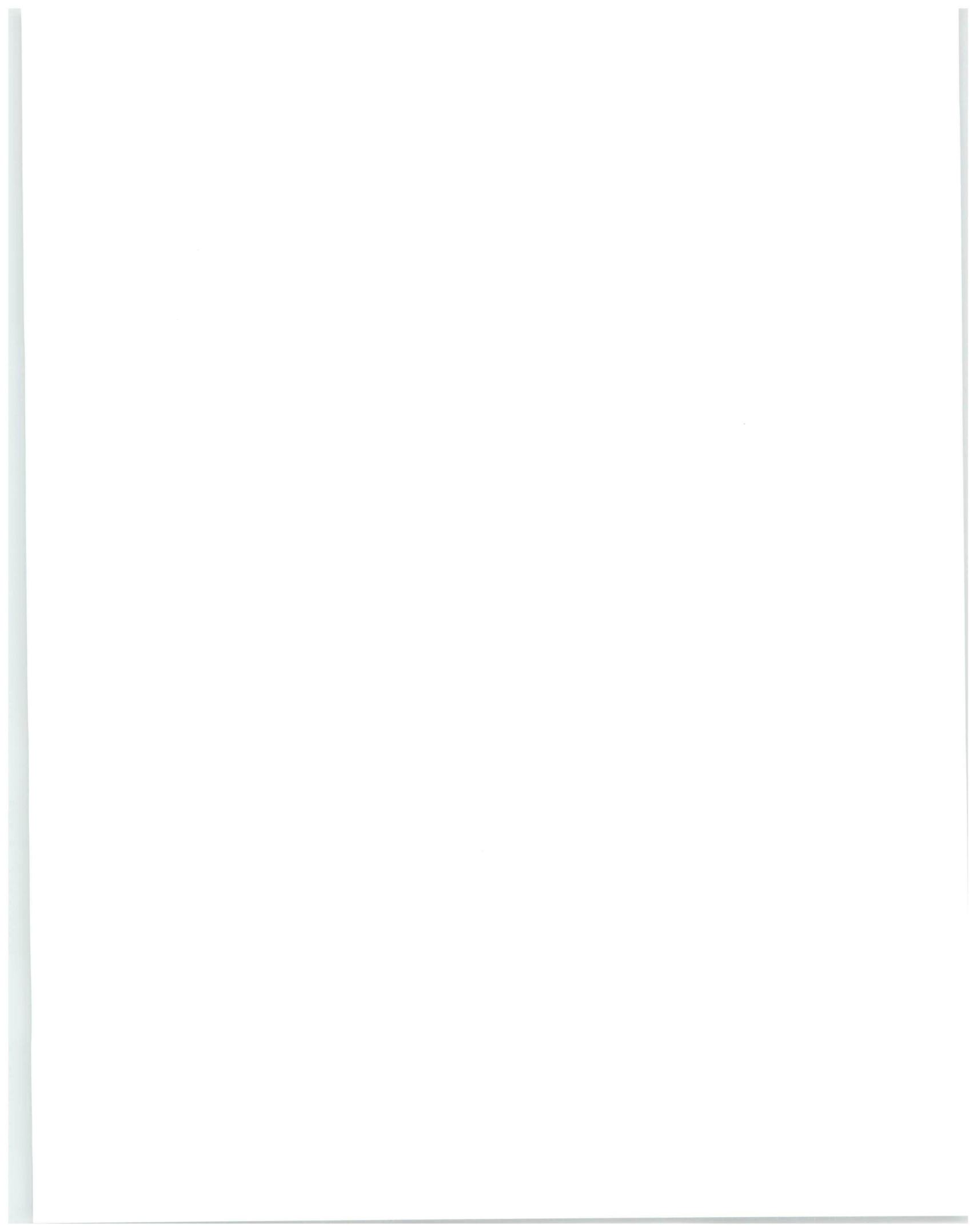
La Commission se réunit à 12 h 53 sous la présidence de M. Descoteaux (Groulx), vice-président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

À 12 h 54, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.



À 15 h 06, la Commission reprend ses travaux.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Mme Gagnon-Tremblay (Sherbrooke) et M. Simard (Richelieu) formulent des remarques préliminaires.

Il est convenu d'engager une discussion globale sur le projet de loi avant de débiter l'étude détaillée.

Avec la permission de M. le président, M. Bourdeau (Berthier) dépose le document coté CI-49 (Annexe I).

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : Après l'article 2 est adopté.

Article 3 : Un débat s'engage.

Il est convenu de suspendre les travaux jusqu'à 16 h 35.

À 16 h 36, la Commission reprend ses travaux après 27 minutes de suspension.

Après débat, l'article 3 est adopté.

Articles 4 à 9 : Les articles 4 à 9 sont adoptés.

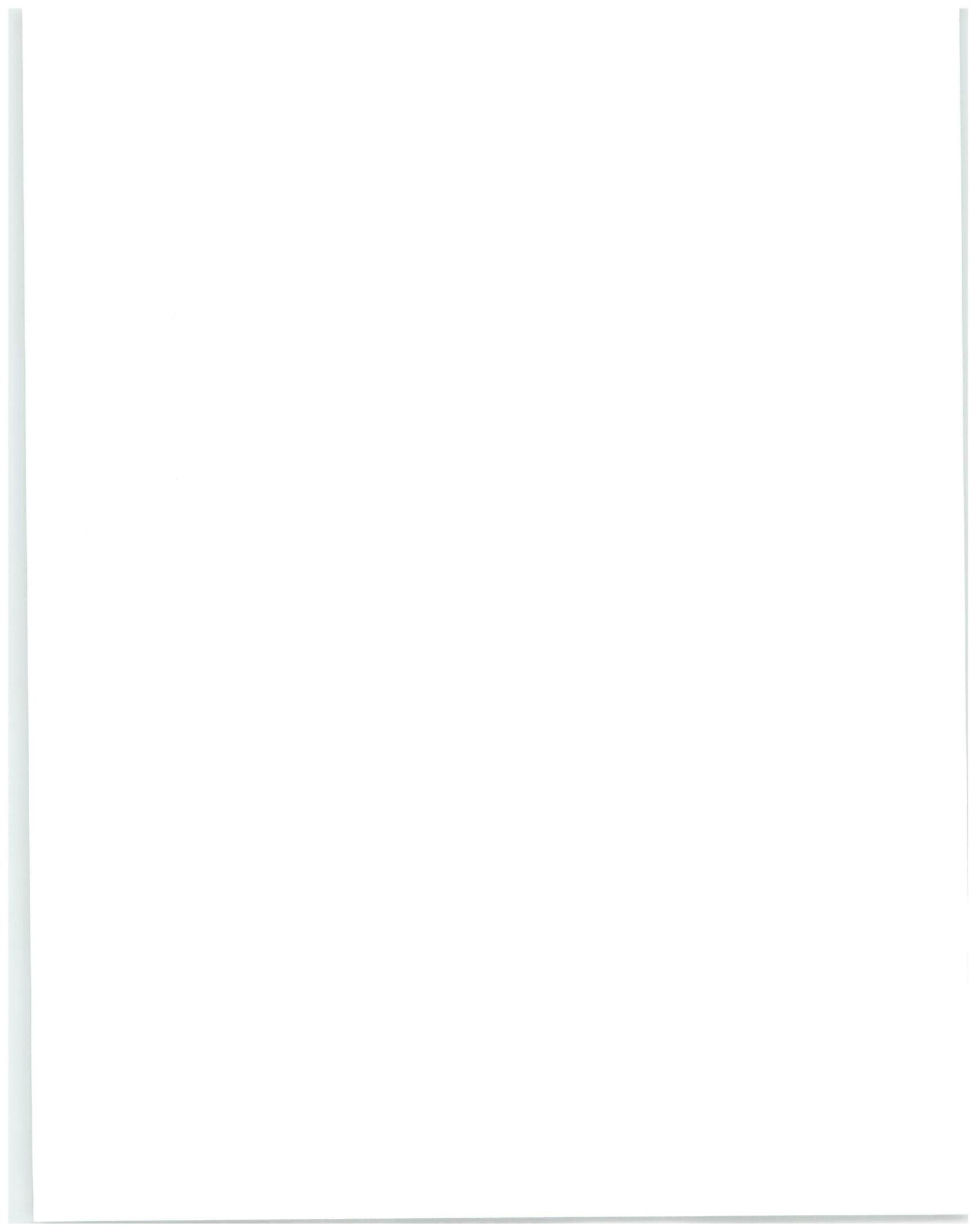
Article 10 : Après débat l'article 10 est adopté.

Article 11 : Après débat, l'article 11 est adopté.

Article 12 : L'article 12 est adopté.

Article 13 : Après débat, l'article 13 est adopté.

Article 14 : Après débat, l'article 14 est adopté.



Article 15 : L'article 15 est adopté.

Article 16 : L'article 16 est adopté.

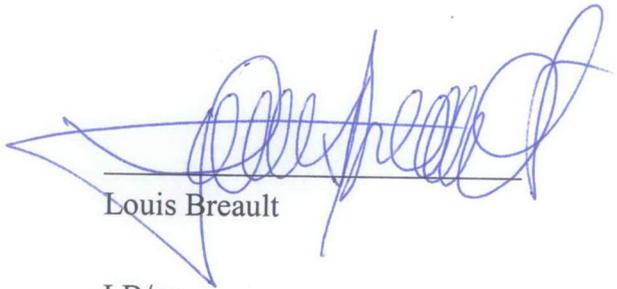
Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

Texte du projet de loi n° 4 : Le texte du projet de loi n° 4, *Loi modifiant la Loi sur l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et la Loi sur l'Office franco-québécois pour la jeunesse*, est adopté.

À 16 h 43, la Commission ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le vice-président de la Commission,



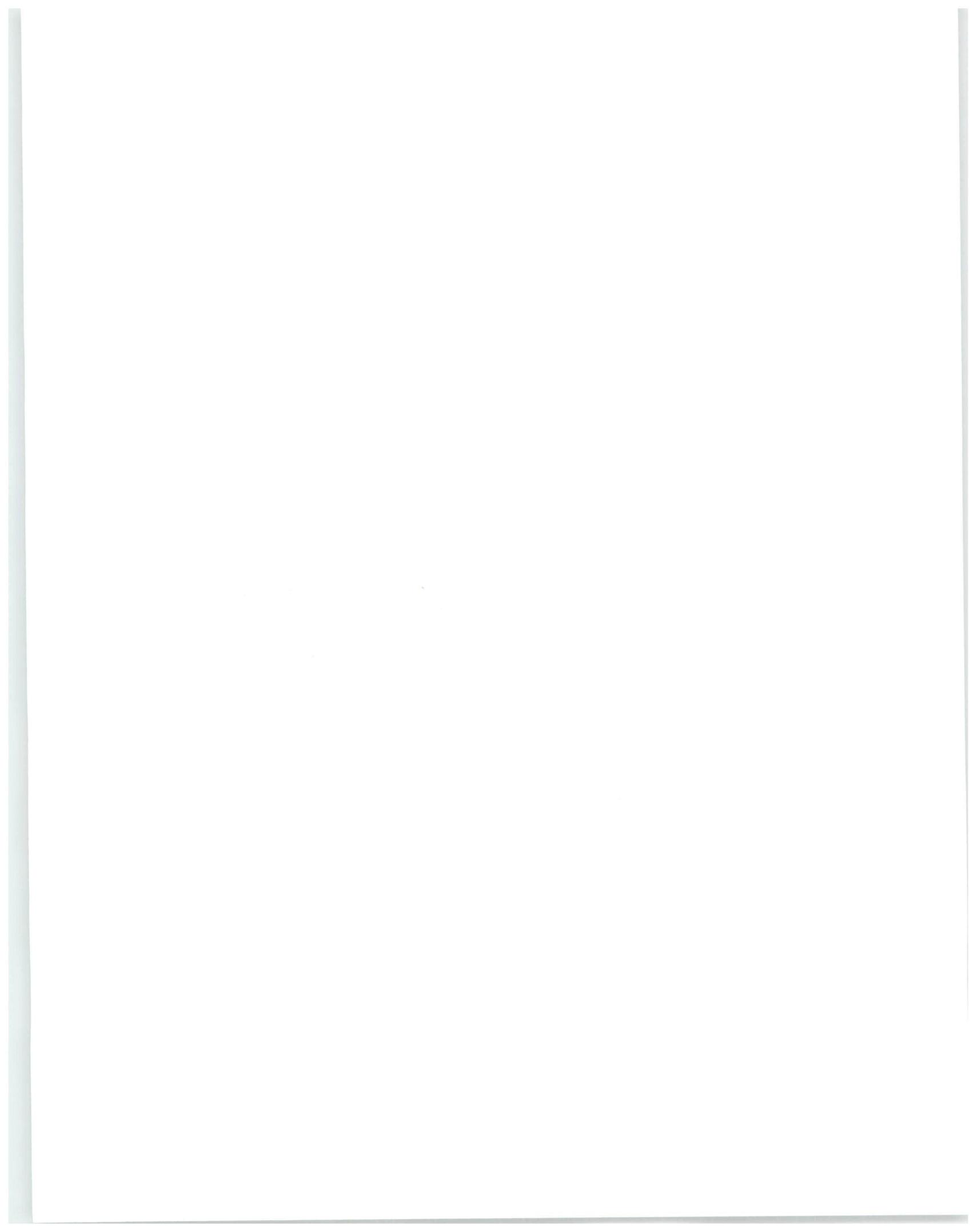
Louis Breault

LB/cv



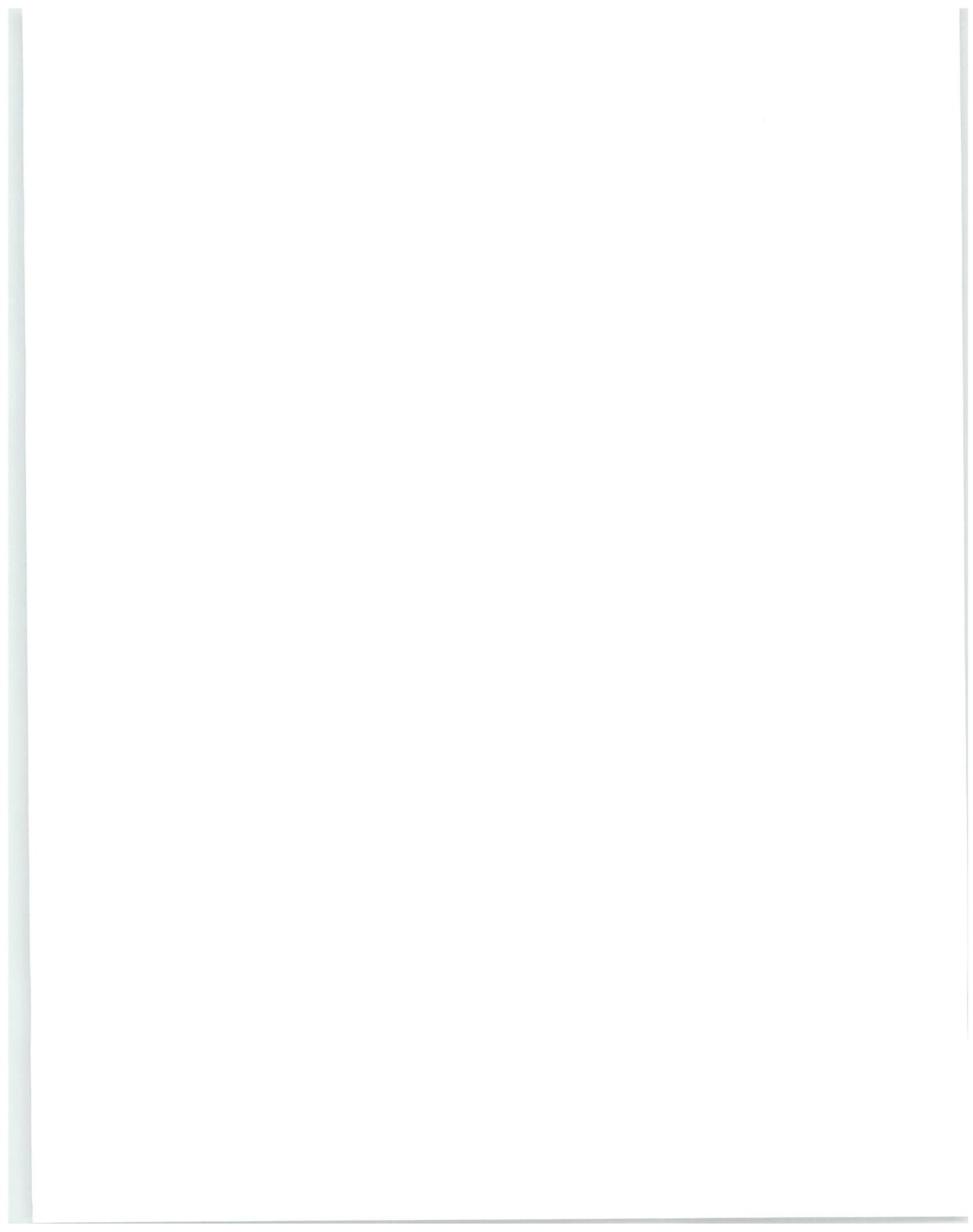
Pierre Descoteaux

Québec, le 1er juin 2006



ANNEXE I

Documents déposés



Liste des documents déposés

Syndicat de la Fonction publique du Québec [Lettre adressée à Madame Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, par M. Christian Daigle, responsable politique du Comité national des jeunes].
Datée du 25 mai 2006. 2 pages. Déposée le 1^{er} juin 2006. CI-49

